

Dépôt: Francine Closener
Groupe politique LSAP

Luxembourg, le 21 janvier 2025

Interpellat° - Écoles européennes
publiques



MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- Soulignant qu'il incombe à l'État de fournir un système éducatif public où chaque élève, peu importe son origine ou sa condition socio-économique, reçoit une opportunité de réussite ;
- Considérant que la population scolaire luxembourgeoise est devenue encore plus hétérogène ces dernières années et que la diversité linguistique, culturelle et sociale du pays constitue un défi majeur pour le secteur éducatif ;
- Faisant remarquer que le *Bildungsbericht 2024* souligne que le système éducatif sélectif et stratifié du Luxembourg n'est pas encore pleinement en mesure de compenser les désavantages subis par certains groupes à risque, tels que les enfants issus de familles à faible statut socio-économique ou ayant des antécédents migratoires spécifiques ;
- Relevant que, selon *les chiffres de la rentrée 2024/2025*, près de 92 % des élèves inscrits dans une école publique au Luxembourg suivent un curriculum national, tandis qu'environ 8% fréquentent une école internationale publique ;
- Considérant qu'en 2016, l'« École internationale de Differdange » a été ouverte, et que depuis lors, cinq autres écoles publiques européennes ont été créées, tandis qu'aucune nouvelle école dite « traditionnelle » n'a été construite durant cette période ;
- Notons que les écoles européennes publiques connaissent une grande popularité et que la demande excède actuellement l'offre disponible ;
- Soucieux d'offrir à tous les enfants les meilleures opportunités dès le départ, tout en assurant la cohésion sociale et l'intégration au sein de la société luxembourgeoise ;

- Sachant qu'il est essentiel de prévoir des passerelles diversifiées afin de permettre aux enfants et aux jeunes de se réorienter tout au long de leur parcours scolaire ;

- Soulignant l'importance de préserver l'unité du système scolaire sur le long terme afin de prévenir l'émergence de sociétés parallèles ;

invitent le gouvernement à

- élaborer un concept visant à garantir que les écoles internationales publiques et les écoles « traditionnelles » ne fonctionnent à l'avenir pas de manière entièrement distincte, mais qu'elles s'intègrent dans un ensemble cohérent et harmonieux ;

- porter, dans le cadre de l'élaboration de ce concept, une attention particulière à la mise en place de passerelles permettant aux jeunes, à différents moments de leur parcours scolaire, de passer d'une école internationale publique à une école traditionnelle, et vice versa ;

- à veiller, dans le cadre de la conception de ce concept, à ce que le luxembourgeois, en tant que langue d'intégration, soit valorisé au sein de l'ensemble de l'enseignement public ;

- à mettre à disposition des élèves une offre diversifiée d'opportunités d'apprentissage au niveau de la formation professionnelle, accessible à l'ensemble des élèves de tous les lycées, qu'ils soient internationaux ou traditionnels ;

- à ne pas se limiter au projet "ALPHA - zesumme wuessen", mais d'analyser de manière plus approfondie les aspects des écoles européennes publiques qui ont fait leurs preuves ces dernières années dans ce modèle scolaire et qui pourraient, en raison de leur potentiel, également contribuer au bien-être des enfants au sein des écoles « traditionnelles », dans le but de les appliquer dans les plus brefs délais à l'ensemble du système scolaire ;

- à collaborer, dans le cadre de toutes ces démarches, étroitement avec les syndicats.

7.3
DJUNA BERNARD

Francine Closemer

Claire Delcourt

Ben Polidori

David Wagner

Sven CLETENS